



Démarche développement durable **CHARTRE D'ENGAGEMENT Pêche d'ici**

Pourquoi cette démarche ?

Nous, producteurs et metteurs en marché de Pêches et Nectarines, sommes depuis plusieurs années conscients de l'importance d'une arboriculture durable et de notre responsabilité en termes de qualité alimentaire : c'est ainsi que dès le milieu des années 90 nous avons mis en œuvre une arboriculture basée sur la « production fruitière intégrée ».

Qu'est ce que la Production fruitière Intégrée (PFI) ?

Pratiquer une agriculture qui permette de nourrir sainement le plus grand nombre tout en respectant l'environnement et en assurant un revenu viable aux producteurs : c'est l'objectif de la production intégrée.

La production intégrée diffère de l'agriculture raisonnée, fondée sur la seule optimisation des méthodes classiques de production. En agriculture raisonnée, les agriculteurs ne traitent que s'il le faut, au bon moment et avec une dose adaptée.

En production intégrée, l'utilisation de techniques alternatives aux produits phytosanitaires, comme la lutte biologique ou l'utilisation d'espaces naturels non productifs, est recherchée car ces méthodes peuvent être, dans certains cas, tout aussi efficaces d'un point de vue agronomique et plus respectueuses de l'environnement.

La production intégrée se distingue aussi de l'agriculture biologique car elle n'abandonne pas les méthodes phytopharmaceutiques lorsqu'elles garantissent la sécurité alimentaire et se montrent respectueuses de l'environnement. La production intégrée « intègre » donc tous ces éléments : **on applique ce qui est le mieux pour l'environnement, le consommateur et l'agriculteur.**

Le contexte actuel :

Face au contexte de crise actuelle où les tensions économiques, sociales et environnementales se révèlent plus vives que jamais et touche notre filière de plein fouet, notre volonté est :

- d'une part de sortir d'un système économique essentiellement basé sur une course au prix, qui étouffe nos métiers et notre activité et se fait au détriment de l'emploi et de l'environnement
- et d'autre part de répondre aux attentes des consommateurs et citoyens pour un développement plus durable de nos sociétés

Ainsi, dans une logique d'amélioration continue par rapport aux actions entreprises à travers la production fruitière intégrée, il nous a semblé naturel de poursuivre nos efforts et d'aller plus loin en initialisant collectivement une démarche de développement durable.

Engagements

Les producteurs et metteurs en marché membres du collectif Pêches et nectarines de France s'engagent dès cette année 2010 dans une démarche développement durable déclinée dans la **charte Pêche d'ici**.

Les engagements de la démarche Développement durable de Pêche d'ici

La démarche est articulée autour de 3 engagements principaux :

- Développer une arboriculture toujours plus respectueuse de l'environnement
- Contribuer au développement économique, local et national
- Défendre la qualité de vie dans notre société et la qualité de nos produits

Engagement n°1 : pour une arboriculture toujours plus respectueuse de l'environnement

1. Travailler à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre
2. Préserver la ressource en eau et la gérer au plus juste
3. Préserver la biodiversité et contribuer par l'innovation au développement des méthodes de luttés alternatives et biologiques

Engagement n°2 : pour une arboriculture qui contribue activement au développement économique, local et national

1. Défendre les 12 000 emplois créés par la filière Pêches et Nectarines
2. Favoriser et reconnaître les compétences de nos salariés
3. Contribuer au développement économique de nos territoires ruraux

Engagement n°3 : pour une arboriculture qui défend la qualité de vie dans notre société et la qualité de ses produits

1. Façonner les paysages de nos campagnes et contribuer par là même à la qualité de vie et à la beauté de nos régions
2. Promouvoir la consommation de fruits frais naturellement sains et riches en vitamines et leur bénéfice pour la santé
3. Garantir aux consommateurs le goût et la qualité de nos produits

Les actions mises en place pour lancer la démarche :

- **Un état des lieux** sur les pratiques de toutes les entreprises du collectif Pêche d'ici sur les axes de la démarche : gouvernance, économie, environnement, social et sociétal
- Permettant d'identifier **les marges de progression des entreprises et de les prioriser** ; par exemple :
 - préserver la ressource en eau en optimisant toujours plus les pratiques d'irrigation de la Production Fruitière Intégrée
 - préserver la biodiversité en augmentant l'utilisation des méthodes de lutte alternatives
 - investir au développement de nouvelles variétés plus résistantes
 - développer la fidélité de notre personnel et en particulier de nos saisonniers
 - participer encore plus activement à la vie de nos territoires
- Et donnant lieu à :
 - **la mise en place d'indicateurs de moyens et de résultats communs** à l'ensemble des entreprises
 - indicateurs à l'étude :
 - consommation annuelle par source d'énergie
 - pourcentage de surfaces en lutte alternative
 - nombre d'observation et de traitement en vergers
 - nombre d'emplois directs et indirects générés par notre activité
 - etc.
 - nous réfléchissons également à la **mise en place d'actions communes type bilan carbone**
 - **une certification par un organisme indépendant** qui vérifiera le respect des engagements annoncés.

Ce sont donc **17 metteurs en marché**, plus de **500 producteurs appuyés par des expertises extérieurs** (consultant, stagiaire), représentant **50% de la production française** qui collectivement initialisent une démarche de Développement durable.

A l'heure de l'élaboration de plans nationaux répondant aux objectifs du Grenelle de l'environnement, cette démarche se fixe pour ambition d'apporter une contribution à la recherche de solutions d'amélioration.